

Aide en ligne



Prextra
Solution ERP adaptée à vos opérations

Processus d'annulation d'un TEF Fournisseur

Table des matières

1. Retirer la date de transfert à la banque	2
2. Régresser la séquence de numérotation des TEF	3
3. Annuler le transfert aux comptes à payer	4
3.1 Contactez l'institution financière	6

Processus d'annulation d'un TEF Fournisseur

L'annulation d'un transfert électronique vous permet de recommencer celui-ci.

Lorsque vous désirez procéder à l'annulation d'un transfert électroniques, vous devez d'abord vérifier s'il a été soit transféré à la « Banque » et ou aux « Comptes à payer ».

Pour ce faire, dirigez-vous dans l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer » et vérifiez si des dates sont inscrites dans les champs « Transféré Banque le » et « Transféré CAP le » :

No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paielements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total	Annulé	Approuvateur 1	Approuvateur 2
2		6	CAD	15/08/2022	15/08/2022	15/08/2022		Non	Banque CAD BT 81992	1	1978.15		CCID	

Si le paiement a été transféré à la « Banque » **et** aux « Comptes à payer », passez au point 3 du présent document.

Si le paiement a été transféré uniquement à la « Banque », passez au point suivant.

1. Retirer la date de transfert à la banque

Lorsque le transfert à la « Banque » a été effectué et que vous n'avez pas transféré le transfert électroniques aux « Comptes à payer », vous serez en mesure de retirer la date du transfert à la banque.

Par la suite, si vous n'avez toujours pas transmis votre fichier à la banque, vous devrez aussi régresser le numéro du TEF, afin que la séquence des numéros de transfert électroniques soit complète, comme mentionnée au point 2 du présent document.

Dans l'exemple ci-dessous, le paiement a été transféré à la banque et non aux comptes à payer.

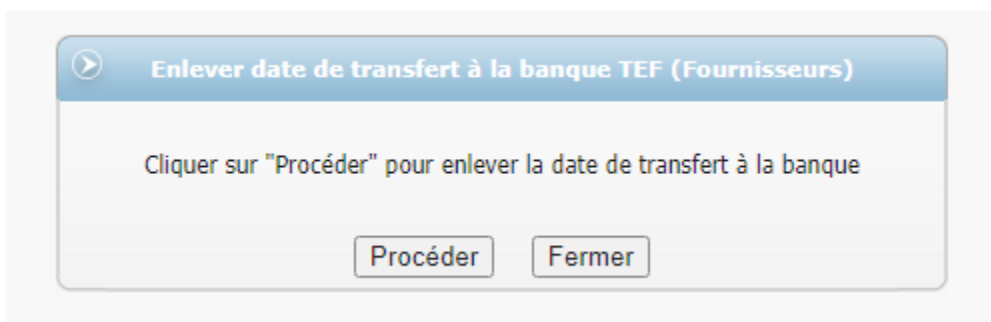
No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paielements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total	Annulé	Approuvateur 1	Approuvateur 2
3		1	CAD	16/08/2022	16/08/2022			Non	Banque CAD BT 81992	1	1565.96		CCID	

Afin de retirer la date du transfert à la « Banque », dirigez-vous dans l'option « Enlever date de transfert à la banque TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer ».

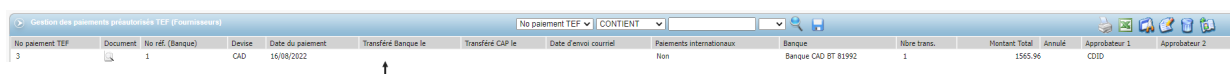
No Paiement	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Banque	Nbre de transactions	Montant Total
3	CAD	16/08/2022	16/08/2022		Banque CAD BT 81992	1	1565.96

Sélectionnez le transfert dont la date doit être retirée, puis un écran s'affichera.

Cliquez sur « Procéder » afin de retirer la date du transfert à la banque.



Retournez à l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer » afin de vérifier que la date de transfert est enlevée.



No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date de paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paiements internationaux	Banque	Nombre trans.	Montant Total	Annulé	Approuvateur 1	Approuvateur 2
3		1	CAD	16/08/2022				Non	Banque CAD BT 81992	1	1566.96		CDID	

2. Régresser la séquence de numérotation des TEF

Vous devez maintenant régresser votre séquence des numérotations des transferts électroniques, afin que celle-ci soit complète lorsqu'elle sera transmise à la banque.

NOTE : Vous devez régresser la séquence des numéros de dépôt seulement si vous n'avez pas fait parvenir votre fichier de transfert électroniques à votre institution financière.

Dirigez-vous dans l'option « Banques » du menu « Maintenance » du module « Grand Livre » afin de régresser la séquence de numérotation des transferts électroniques et sélectionnez la banque dont l'annulation d'un transfert électroniques a été effectuée.

Sélectionnez le bouton « TEF (Fournisseurs) », afin de modifier le numéro de dépôt.

TEF (Fournisseurs)

Institution financière : CAD

Code cie :

No Transit :

Compte de retour :

Organisme :

No du prochain TEF : ←

Nom du fichier :

Nom compagnie pour fichier :

Nom compagnie TEF :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

NOTE: Afin de modifier votre séquence de numérotation, vous devez activer la configuration « AllowedUserChangeCheckNbr ».

Vous pouvez modifier le transfert électroniques et réutiliser le numéro de transfert pour le même paiement ou détruire le transfert électroniques en le sélectionnant et en cliquant sur la poubelle, ainsi le transfert électroniques suivant possédera le prochain numéro de dépôt.

NOTE : Il est aussi possible de détruire le TEF en le sélectionnant et en cliquant sur la poubelle afin de supprimer complètement le dépôt, ainsi le prochain TEF possédera le prochain « N° de dépôt ».

3. Annuler le transfert aux comptes à payer

Lorsque les transferts à la « Banque » et aux « Comptes à payer » ont été effectués, vous devez d'abord détruire le transfert aux « Comptes à payer » et ensuite contacter votre institution financière afin d'annuler le transfert électroniques.

No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devis	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paiements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total	Annulé	Approbateur 1	Approbateur 2
3		2	CAD	16/08/2022	16/08/2022	16/08/2022		Non	Banque CAD BT 81992	2	1865.96		CDID	

Dans cet exemple, le transfert électronique de fonds possède deux décaissements :

No paiement TEF : 3
 No réf. (Banque) : 2
 Transféré Banque le : 16/08/2022

Devisé : CAD
 Transféré CAP le : 16/08/2022

Date : 16/08/2022
 Par : CDID

Code GL	# Fourn.	Nom	Montant	Note	Transférer	Date paiement
	BMR	BMR	1,565.96			16/08/2022
1600	BUOGR	Bureau en gros	300.00			16/08/2022

Nbre de transactions: 2 Montant total : 1,865.96

[Modifier date de transfert au CAP](#) [Imprimer](#) [Fermer](#)

Afin d'annuler le transfert aux « Comptes à payer » d'un transfert électronique de fonds, vous devez détruire tous les décaissements de votre transfert électroniques via l'option « Décaissements » du menu « Transactions » du module « Comptes à payer ».

NOTE : Si votre transfert électroniques contient plusieurs décaissements, vous devez tous les détruire, afin que ces factures fournisseurs soient de nouveau accessibles pour un nouveau paiement.

Sélectionnez le décaissement à détruire, puis cliquez sur l'icône de la poubelle.

Décaissements

# Trans.	Document	Type	# Pmt	Date	Année	Période	Nom	Devisé	Montant	Annulé	Code utilisateur	Période conciliée	Date conciliée
3315	TEF	TEF	3	16/08/2022	2022	8	Bureau en gros	CAD	300.00		cdid		
3314	TEF	TEF	3	16/08/2022	2022	8	BMR	CAD	1565.96		cdid		

Lorsque vous cliquez sur la poubelle, le décaissement s'affiche à l'écran, vous permettant de le « Détruire ».

Payé à : BUOGR
 Nom : Bureau en gros
 Adresse : 785,2e avenue
 St-Laurent QUEBEC

Type de paiement : TEF
 Date : 16/08/2022
 Payer factures : Payé d'avance :
 Compte Banque : Banque Royale

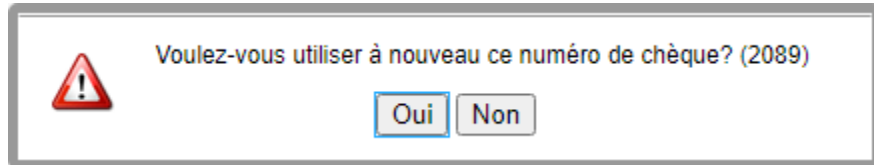
N° : 3
 Période GL : 2022-8 (Août 2022)
 Devisé : CAD
 Taux de change : 1.0000
 # Trans. : 3315

Montant : 300.00
 Escompte : 0.00
Total : 300.00

Code GL: 1600 Description: Payé d'avance Debit: 300.00 Credit: 300.00

[Documents](#) [Projets](#) [Détruire](#) [Fermer](#)

Après avoir cliqué sur le bouton « Détruire », un message d'avertissement vous demandera si vous désirez utiliser à nouveau ce numéro de référence, indiquez « Oui ».



Lorsque tous les décaissements seront détruits, la notion « Annulé » sera affichée et les factures seront de nouveau disponibles pour un décaissement.

# Trans.	Document	Type	# Pmt.	Date	Année	Période	Nom	Devise	Montant	Annulé	Code utilisateur	Période conciliée	Date conciliée
3315	TEF	3		16/08/2022	2022	8	Bureau en gros	CAD	300.00	Annulé	cdid		
3314	TEF	3		16/08/2022	2022	8	BMR	CAD	1565.96	Annulé	cdid		

Lorsque les décaissements seront détruits, le transfert électroniques via l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » n'aura pas la notion « Annulé ». Cependant, si vous consultez le transfert électroniques, aucun paiement ne sera relié aux décaissements.

No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paielements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total	Annulé	Approbateur 1	Approbateur 2
3		2	CAD	16/08/2022	16/08/2022	16/08/2022		Non	Banque CAD BT 81992	2	1865.96		CDID	

Sélectionnez le TEF original :

No paiement TEF : 3
 No réf. (Banque) : 2
 Transféré Banque le : 16/08/2022

Devise : CAD
 Transféré CAP le : 16/08/2022
 Date : 16/08/2022
 Par : CDID

Code GL	# Fourn.	Nom	Montant	Note	Transférer	Date paiement
	BMR	BMR	1,565.96		<input checked="" type="checkbox"/>	16/08/2022
	BUOGR	Bureau en gros	300.00		<input checked="" type="checkbox"/>	16/08/2022

Nbre de transactions: 2 Montant total : 1,865.96

Sélectionnez un décaissement et constatez qu'il n'y a aucune facture de reliée :

Payé à : EUR BMR Note :

Payer factures :

Payé d'avance :

Devise : CAD

# Facture	Date fact.	Date due	Solde	Escompte. Jrs	Escompte	Paiement
IL N'Y PAS DE FACTURES EN DEVISE CAD POUR CES CRITÈRES. (2115)						

3.1 Contactez l'institution financière

Vous devez maintenant contacter votre institution financière, afin que celle-ci annule le fichier du transfert électronique de fonds que vous leur aviez fait parvenir originalement.

NOTE : Ne régressez pas la séquence des numéros de dépôts, car les institutions financières gardent un registre de tous les dépôts reçus et vous ne devez pas fournir 2 numéros de dépôts identiques.

Vous pouvez maintenant recommencer toutes les étapes pour les paiements.